

ÉTAT CHIMIQUE DES MASSES D'EAU CONTINENTALES, CÔTIÈRES ET SOUTERRAINES

Données issues du SDAGE* 2022-2027

*SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

État chimique des masses d'eaux côtières et continentales
(dont cours d'eau, plan d'eau et eaux de transition)



État chimique des masses d'eaux souterraines affleurantes



La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) définit le "bon état" d'une masse d'eau de surface lorsque l'état écologique et l'état chimique de celle-ci sont au moins bons. L'état chimique d'une masse d'eau de surface est déterminé au regard du respect des normes de qualité environnementales (NQE) par le biais de valeurs seuils. Deux classes sont définies : bon (respect) et pas bon (non-respect). 41 substances sont contrôlées : 8 substances dites dangereuses (annexe IX de la DCE) et 33 substances prioritaires (annexe X de la DCE). Le SDAGE 2022-2027 donne un état des masses d'eau (à 2021) et fixe la stratégie pour l'atteinte du bon état des milieux aquatiques en 2027.

PARTENAIRES DE LA DREAL



POUR EN SAVOIR PLUS

- <https://www.eaurmc.fr/>
- <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>
Rubrique "Gestion de l'eau" > "SDAGE 2022-2027" > "Données techniques"

SOURCE : EAU FRANCE, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, DREAL PACA, IGN© BDCarto
REALISATION : DREAL PACA/SCADE/JGS - 03/01/2023

